



Syndicat C.G.T des personnels et administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 LYON Cedex 03

Lyon le 15 septembre 2009

Monsieur le directeur,

Je tiens à vous faire part de ma stupéfaction face aux méthodes utilisées par certains responsables PATS du syndicat AVENIR SECOURS pendant l'exercice de leurs fonctions professionnelles.

En effet, j'ai appris que l'un d'entre eux n'a pas hésité à faire la confusion des genres « responsable de service » et « délégué syndical » pendant une réunion de service, en louant le rôle prépondérant qu'a joué son syndicat dans la revalorisation du régime indemnitaire de certains agents.

Je ne peux que m'offusquer de la méthode utilisée. Un responsable de service, qui est par ailleurs délégué syndical, n'a pas à faire l'apologie d'un syndicat quel qu'il soit pendant une réunion de service.

S'il veut faire la propagande de son syndicat, il doit le faire dans le cadre des décharges syndicales officielles dont il bénéficie en application du droit syndical dans la fonction publique territoriale. Je vous demande de prendre les mesures nécessaires pour qu'une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir.

Par ailleurs, je suis extrêmement choqué d'apprendre de la sorte une revalorisation d'un régime indemnitaire, sans que les instances paritaires compétentes, ni les responsables des autres syndicats n'aient été informés de la démarche. Ce sujet qui est de compétence du CTP, aurait dû être débattu au sein de cette instance avant qu'une décision ne soit prise.

Nous ne connaissons en effet, ni les critères pris en compte pour la revalorisation du régime indemnitaire, ni les nouveaux coefficients, ni les cadres d'emplois concernés par cette mesure.

Je vous demande de me faire parvenir pour information, les décisions prises pour chaque cadre d'emploi relatives à cette revalorisation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

Le secrétaire général,
Jacques GUILLON